Impact économique du CIO et du Musée olympique sur la région lausannoise

Autor(en): **Sanroma, Jean-Christophe / Heughebaert, Flash / Ledgard, Flash**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **54 (1996)**

Heft 3: **Socio-économie du sport**

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-140523

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

IMPACT ÉCONOMIQUE DU CIO ET DU MUSÉE OLYMPIQUE SUR LA RÉGION LAUSANNOISE

Jean-Christophe SANROMA
Serge HEUGHEBAERT
Flash LEDGARD
MBA/HEC
Université de Lausanne

Préambule

Dans le cadre du projet de consultance du cours MBA-HEC 1995-1996 de l'Université de Lausanne, une étude sur l'impact économique du CIO et du Musée Olympique a été mandatée par le Centre d'Etudes Olympiques.

L'impact mesure l'apport économique d'une organisation à la population d'une région. L'évaluation de l'impact n'est pas une indication de l'efficacité de la gestion ou de la rentabilité.

Où est alors l'intérêt d'une telle démarche ?

Aujourd'hui, les pays, les régions ou les villes doivent faire face à une mondialisation des échanges entraînant une concurrence accrue. Le calcul de l'impact peut se révéler alors un précieux instrument de gestion stratégique pour les pouvoirs publics. En effet, il permet de déterminer le bénéfice des activités économiques internes à une région. Ainsi des activités aussi diverses que les jeux Olympiques de Barcelone ou l'Université de Lausanne[1] ont donné lieu à des évaluations d'impact.

Qu'est-ce qu'un impact ?

L'impact est le bilan macro-économique des recettes et des dépenses d'une entité économique, sur le revenu d'une population. Son calcul, pour une population donnée, implique que les dépenses et les recettes soient regroupées respectivement selon leur destination et leur provenance.

---

[1] « Université de Lausanne : Son impact économique » Délia Nilles, Institut « Créa » DEEP/HEC Université de Lausanne, Septembre 1995.

Deux calculs d'impact économique sont possibles :

L'impact primaire, qui se calcule en limitant l'impact des dépenses à leur premier point de chute, est celui des recettes au lieu de prélèvement.

Considérons par exemple une entité économique représentée par un marchand de glace établi sur les Quais d'Ouchy, à Lausanne. Si un résident anglais lui achète une glace, l'Angleterre constitue le lieu de prélèvement de la recette. Si ce même marchand s'approvisionne auprès de fournisseurs lausannois, le premier point de chute de ses dépenses est Lausanne.

L'impact secondaire, qui tient compte du fait que les dépenses issues, par exemple d'une entreprise, peuvent générer une augmentation du revenu supérieur ou inférieur au montant initial de la dépense. En effet, l'argent, en circulant, peut induire d'autres dépenses qui peuvent à leur tour augmenter le revenu; c'est l'effet multiplicateur. Par exemple l'achat par notre marchand de glace auprès de son fournisseur lausannois génère un revenu supérieur car le fournisseur verse des salaires à des employés lausannois. A l'inverse, certaines dépenses ne vont pas tomber dans le circuit de l'économie régionale; ce sont les fuites. En effet, le fournisseur du marchand de glace peut effectuer des achats en dehors de Lausanne.

Qui contribue à l'impact ?

Nous avons cherché à déterminer un impact engendré par la présence du CIO et du Musée Olympique. Dans cette optique, nous avons identifié les entités économiques établies dans la région lausannoise et qui ont une relation étroite avec le CIO ou le Musée Olympique.

Ce lien peut être financier ou plus pratique : synergie par similitude d'intérêts, activités communes, etc.

Ainsi, les entités économiques considérées, en plus du CIO et du Musée Olympique, sont :

- les visiteurs du Musée Olympique[1],
- les Fédérations Internationales Olympiques de sports (FIO) établies à Lausanne,
- les manifestations sportives présentant un lien avec le CIO ou le Musée Olympique.

Pour chacune d'entre elles, il a été tenu compte, dans le calcul de leur impact, de l'importance du CIO ou du Musée Olympique. Par exemple, il a fallu établir dans quelle

[1] Les visiteurs forment une entité économique à part, en raison de leur dépenses touristiques effectuées en dehors du Musée Olympique.

mesure la présence du CIO a incité les Fédérations Internationales Olympiques à s'installer à Lausanne.

Quelle est la démarche suivie ?

Les différentes sources d'impacts ont été regroupées en trois catégories :

Impact global : il a été calculé pour l'année 1995 et contient les impacts du CIO, du Musée Olympique, des Fédérations Internationales Olympiques de sport ainsi que celui issu des dépenses touristiques des visiteurs du Musée Olympique.

Impact des manifestations sportives : c'est celui des principaux événements sportifs organisés dans la région lausannoise en 1995 et liées de près au CIO ou au Musée Olympique.

Impact des investissements : c'est un groupe à part, car il ne concerne pas uniquement l'année 1995. En effet, il comprend les investissements de la construction du siège du CIO, du Musée Olympique et les investissements annuels divers du CIO et du Musée Olympique.

La démarche utilisée pour première catégorie a été subdivisée en trois étapes :

Premièrement, un bilan des dépenses et des recettes du CIO, du Musée Olympique, ainsi que des Fédérations Internationales Olympiques a été effectué, en distinguant les composantes « Salaires » et « Biens et Services ». De plus, les dépenses touristiques des visiteurs du Musée Olympique ont été évaluées.

Deuxièmement, toutes les dépenses et recettes ont été régionalisées selon des frontières subjectives, en tenant compte des zones de concentration des flux économiques. Pour le calcul de l'impact du CIO et du Musée Olympique, trois zones géographiques ont été choisies, centrées sur la ville de Lausanne avec des rayons d'action progressivement élargis. Ces régions sont :

- la région lausannoise,
- le reste du bassin lémanique,
- les autres régions de Suisse et l'étranger.

Troisièmement, des multiplicateurs [1] ont été utilisés. Ceux-ci permettent de tenir compte des fuites et de l'effet multiplicateur dans le calcul de l'impact secondaire [2].

---

[1] Un multiplicateur est un coefficient qui tient compte de la propension à consommer et importer d'une région. Il existe des multiplicateurs différents selon que la dépense (la recette) provienne (aboutisse) d' (à) une entreprise, d' (à) un ménage ou, dans notre cas, d' (à) un visiteur du Musée Olympique.

[2] Pour plus de détails et de renseignements concernant le calcul de l'impact, se référer à l'étude dont est tiré cet article.

Pour la deuxième catégorie, les manifestations sportives, l'impact ne peut se limiter à l'analyse des états financiers des manifestations sportives. Il faut également considérer les dépenses des participants, des spectateurs, des journalistes, ou autres, dans le canton de Vaud. Dès lors, une évaluation est possible, basée sur des données qualitatives et quantitatives, fournies par des intervenants des milieux sportifs.

En outre, on distingue les manifestations exceptionnelles telles que des championnats du Monde ou d'Europe, de celles annuelles telles que les « 20 kilomètres de Lausanne ».

Pour la dernière catégorie, c'est-à-dire les investissements, une méthodologie similaire à l'impact global a été suivie, mais seul l'impact primaire a été calculé. Les investissements comprennent les divers annuels (extension cafétéria, etc.), et les exceptionnels, correspondants à la construction des bâtiments.

Quel est l'impact ?

Impact économique basé sur l'année 1995

En considérant l'ensemble des sources d'impact valables pour l'année 1995 liées soit au CIO, soit au Musée Olympique, l'évaluation de l'impact primaire pour la région lémanique se chiffre à près de 100 millions CHF. C'est un montant très élevé, car ce n'est pas l'équivalent d'une dépense ou d'un investissement, mais réellement le bénéfice net pour une région. En tenant compte des fuites et des effets multiplicateurs, on note une baisse moyenne de 25% pour l'impact secondaire. Pour donner une image plus concrète de cet impact on peut le rapporter directement au nombre d'habitants ou de ménages concernés. On obtient pour l'impact primaire une augmentation du revenu annuel de 1000.- CHF par ménage[1], ce qui donne pour le calcul secondaire 750.- CHF.

L'impact primaire d'environ 100 millions CHF déterminé pour le bassin lémanique est le résultat de la combinaison des trois catégories d'impact décrites précédemment. Le détail pour chacune d'entre elles est donné dans le tableau suivant :

Impact primaire 1995 par catégorie [Mio. CHF]

	Montants
global	94
manifestations sportives	3
investissements[2]	2

[1] Un ménage est composé en moyenne de trois personnes.

[2] Les investissements de construction ne sont pas compris dans ce montant car ils concernent des périodes antérieures à 1995.

Sur la seule région lausannoise, l'impact primaire se situe autour de 64 millions CHF et le secondaire autour de 47 millions CHF. Il est à noter que pour le calcul de l'impact dans cette région, les manifestations sportives et les investissements annuels ne sont pas pris en compte.

La contribution la plus importante à l'impact est issue de la catégorie globale.

On peut distinguer les diverses sources de cet impact dans le tableau suivant :

Impact primaire global [Mio. CHF]

	CIO - Musée Olympique	FIO	Visiteurs du Musée	**Total**
région lausannoise	31.7	0	32.7	**64.4**
reste du bassin lémanique	12.7	23.7	- 7	**29.4**
bassin lémanique	**44.4**	**23.7**	**25.7**	**93.8**

En comparant ces divers chiffres, on vérifie l'importance du tourisme pour l'économie régionale. En effet, on constate que pour la région lausannoise, l'impact des visiteurs, qui est en partie de nature touristique, est prépondérant avec près de 33 millions CHF. Une étude sur le comportement économique des visiteurs du Musée Olympique[1] a montré que la dépense journalière moyenne d'un visiteur est d'environ 44.- CHF [2], pour un séjour moyen de 4 jours.

L'impact des visiteurs est d'autant plus marqué que la majorité de l'argent dépensé provient de l'extérieur de la région lausannoise : 67% des visiteurs viennent de l'Etranger, et sur les 43% restant, seulement 4% vivent à Lausanne. Cette distribution est manifestement intéressante pour le secteur de l'hôtellerie, bénéficiant du flux de visiteurs du Musée Olympique.

Les recettes du CIO et du Musée Olympique proviennent à 92% de l'extérieur du bassin lémanique, alors que les dépenses dans cette même région représentent 84% des dépenses totales. Cette distribution est à l'origine de l'impact favorable de plus de 44 millions CHF pour le bassin lémanique.

Pour les manifestations sportives de 1995, l'impact s'élève à 3 millions CHF. Le détail des montants pour chacune des manifestations est donné dans le tableau suivant :

---

[1] Voir note 2 p. 179

[2] Cette valeur, relativement faible, est entièrement attribuée à la présence Musée Olympique. En effet son calcul tient compte, à l'aide d'un coefficient, de l'importance du musée dans la présence du visiteur à Lausanne.

Impact primaire des manifestations sportives 1995 [Mio. CHF]

	Exceptionnelle	Annuelle
Athlétissima		1,30
Marathon de Lausanne		0,40
Tournois International de Beach Volley-ball		0,18
20 KM de Lausanne		0,05
Championnat du Monde de Badminton	1.07	

Les manifestations annuelles les plus internationales, par exemple « Athlétissima », ont un impact nettement supérieur aux autres. La venue de touristes étrangers est significative dans ce résultat. L'ensemble des manifestations répétitives représente un impact d'environ 1.9 millions CHF par année.

Les manifestations exceptionnelles sont souvent de grande ampleur, comme des championnats d'Europe, voire du Monde. Les montants en jeu sont donc nettement supérieurs à ceux obtenus pour les manifestations annuelles. Une manifestation telle que les 20 km de Lausanne attire en majorité des sportifs de la région. Son impact est donc très faible, puisque l'origine et la destination des recettes et dépenses sont les mêmes.

Impact des investissements de construction

L'impact issu des investissements pour la construction des bâtiments est considéré à part, en raison des périodes différentes auxquelles il se rapporte. Ainsi, le siège du CIO à Vidy a été inauguré en 1986 et le Musée Olympique en 1993.

Le tableau suivant donne les impacts de construction pour le CIO et le Musée Olympique :

Impact primaire des investissements de construction [Mio. CHF]

	Musée	CIO	Total
région lausannoise	42,1	8,3	50,4
reste du bassin lémanique	41,0	8,1	49,2

Dans l'ensemble, ces constructions ont généré un impact primaire de 50 millions CHF pour la région lausannoise, et de près de 100 millions CHF pour le bassin lémanique. La construction du Musée Olympique a entraîné à l'origine plus de 108 millions CHF de dépenses et son impact pour le bassin lémanique est de plus 80 millions CHF.

Conclusion

Il est intéressant, pour une organisation mondiale telle que le CIO, de mettre en évidence son apport économique effectif à une région privilégiée, apport souvent dilué dans l'esprit du public par la couverture internationale de leurs activités. L'étude démontre clairement que la région lausannoise et le bassin lémanique bénéficient effectivement de la présence du CIO et du Musée Olympique, avec un impact primaire de près de 100 millions CHF.

A titre de comparaison, une étude réalisée en 1995 concernant l'impact de l'Université de Lausanne (UNIL)[1] montre que celle-ci a un impact primaire de 72.4 millions de CHF sur le canton de Vaud. Malgré les flux financiers nettement plus important de l'UNIL[2], l'impact sur le canton de Vaud est inférieur au résultat de notre étude. En effet, la provenance en grande partie étrangère des recettes attribuées à la présence du CIO et du Musée Olympique, augmente de manière considérable l'impact sur la région lausannoise et le bassin lémanique.

En somme, la mesure de l'impact est une indication du degré d'internationalisation des flux économiques du CIO et du Musée Olympique.

L'importance du mouvement olympique ne cesse de croître et l'on peut s'attendre à une extension des activités satellites. Ainsi, sous l'influence du CIO et des différentes organisations sportives de la région, les Championnats du Monde de Patinage Artistique et de Gymnastique artistique auront lieu en 1997 à Lausanne. Selon des estimations préalables, un impact primaire d'environ 14 millions CHF est prévu. En outre, si la tendance de ces dernières années se poursuit, il est vraisemblable que d'autres Fédérations Internationales Olympiques s'installent dans la région lausannoise.

Le titre de Capitale Olympique n'est donc pas seulement honorifique, mais correspond aussi à une opportunité économique.

---

[1] « Université de Lausanne : Son impact économique » Délia Nilles, Institut « Créa » DEEP/HEC Université de Lausanne, Septembre 1995.

[2] Les dépenses de l'université sont d'environ 3.5 fois plus élevées que celle engendrées par la présence du CIO et du Musée Olympique.